



# Demander une bourse de Lycée



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

## ATTENTION NOUVELLES MODALITÉS

Les demandes sont désormais à renouveler  
chaque année.  
Vous pouvez automatiser la demande.

**Si vous avez la charge effective et permanente de votre enfant, vous pouvez demander l'étude automatique de votre droit à bourse**

### Les Avantages :

- Je n'aurai pas besoin de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire
- Mon droit à bourse sera étudié automatiquement à chaque rentrée

### Comment faire ?

- Lorsque je remplis le dossier d'inscription ou de réinscription de mon enfant, je complète l'encart "**étude automatique du droit à bourse**"

### Quelles informations ?

- Je donne mon consentement à l'étude du droit à bourse **en cochant** la case correspondante
- Je renseigne les données d'état civil
- si je suis en concubinage, je renseigne les données d'état civil de mon concubin ou ma concubine

Lycée Professionnel Les Ferrages

